

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 5 avril 2024 à 20h30

ORDRE DU JOUR

- 1) Approbation des comptes de gestion 2023 ;
- 2) Approbation des comptes administratifs 2023 ;
- 3) Affectation des résultats 2023 ;
- 4) Budgets primitifs 2024 (Commune, Eau et Assainissement, lotissement Biffarès, lotissement Les Hauts de l'Espérounado) ;
- 5) Vote des taxes communales 2024 ;
- 6) Avance versement subvention 2024 ;
- 7) Programme de voirie 2024 ;
- 8) Approbation de la fixation de l'Attribution de Compensation versée par la Commune de Saint-Alban sur Limagnole sur la base du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) du 21 novembre 2023 pour l'année 2023 et suivantes ;
- 9) Questions diverses.